

2 - B. Pôle Ingénierie et Services Urbains – Direction de la Voirie – Service Propreté et Fêtes :
Ajustement de l'organisation des unités propreté et fêtes (avis) ;

Nous avons participé à la réunion de présentation de ce dossier sur la base de la première version du rapport.

Nous avons, comme d'autres organisations syndicales, souhaité rencontrer les agents de la fameuse équipe volante et cela a été chose faite dès le lundi 8 décembre après-midi.

Hasard du calendrier, ou pas, dès le lendemain, une nouvelle version du rapport était mise en ligne et un message d'information arrivait sur les boîtes mail des organisations syndicales.

Mais avant de rentrer dans le détail des propositions listées dans le rapport et le changement de vocabulaire utilisé, nous souhaitons évoquer la rencontre avec les agents de l'équipe volante et leur encadrement.

Nous allons commencer par poser une question aux élu-es présent-es :

Comment en êtes-vous arrivé à demander à des agents de la Ville de Rennes de se grimer ou se déguiser en black blocks sous prétexte d'assurer leur sécurité dans le cadre d'une partie de leurs missions et sous la protection de la Police Nationale ou Municipale ?

Comment êtes-vous arrivés à demander à des agents de la Ville de Rennes de suppléer les personnels d'une entreprise privée qui utilisaient leur droit de retrait face aux situations rencontrées ?

Mais revenons à l'échange que nous avons eu avec les agents de l'équipe "entretien spécialisé". Nous, tout comme eux, sommes pour que le service public soit rendu par des agents de la collectivité et ce le plus largement possible. Mais cette vision ne doit pas s'opérer au détriment de la sécurité et de la santé des agents.

Nous avons aussi compris qu'en fonction des demandes d'interventions, ce sont les agents eux-mêmes qui estiment sur quelle versant de la mission "encombrants" ils vont intervenir. À savoir, de façon identifiés "Ville de Rennes" ou alors, comme vous l'avez joliment dénommé dans le rapport, de façon banalisé.

Les agents nous ont également remis des extraits du plan de la Ville de Rennes où sont répertoriés les Points d'Apport Volontaire "chauds". Il y en aurait 38 sur 175.

Pour finir, les agents concernés souhaitaient que nous intervenions pour revendiquer :

- Des formations
- De l'habillement
- Une réelle indemnité liée aux risques encourus. Vont-ils estimer que la prime QPV couvrira les risques encourus ?

Mais au-delà de cette rencontre, revenons au rapport dans sa version 2.

Dans le chapitre D Propositions :

- Est-ce en raison du changement de nom de l'unité fêtes en "unité fêtes et évènementiel" qu'il avait été demandé aux agents de cette unité, sous la forme d'une injonction à faire, de mettre en place plus de 200 ml de barrière le jeudi 4 décembre au Matin en vue de l'évacuation de l'ESC Simone IFF ? Nous ne reviendrons pas sur les ordres et contre ordres ni sur les remerciements, qui ne sont jamais venus, pour la prise en charge, de façon urgente, d'une telle prestation. Nous ne reviendrons pas non plus sur l'allusion, sans filtre, de

demander à l'équipe volante "policière" d'effectuer la mission. Depuis des années, les élus de la Ville de Rennes dénoncent le manque de moyens de la police nationale pour répondre à l'ensemble de leurs missions sur le terrain. Ce n'est pas en prenant en charge une partie de leur mission que cela conduira l'État à changer ses pratiques.

- Vous auriez pu indiquer que vous aviez changé, dans les compléments des missions du superviseur le terme encadrement par coordination.
- Dans le paragraphe sur l'équipe volante ou les équipes volantes. Nous avons bien compris que le terme "policière" a été supprimé afin de calmer les réactions. Mais les questions restent :
 - o Vous écrivez que l'équipe « volante » repose sur 4 agents de propreté alors que sur la fiche de poste est indiqué que 3 des 5 agent.e.s doivent toujours être présents. Quel est l'effectif des agents de propreté ?
 - o Pourquoi parlez-vous d'interventions à la demande alors qu'elles sont programmées le mercredi matin et vendredi matin de 7 h à 10 h et pouvant aller jusqu'à 11 h ?
 - o Vous soulignez que cette nouvelle mission, ajoutée sur la fiche de poste, est effective depuis le mois de mars 2025. Nous sommes en décembre ! Vous seriez presque prêt à nous faire un bilan des activités banalisée d'une année de fonctionnement. Mais peut-être avez-vous des chiffres sur le nombre de missions banalisées commandées, le nombre effectivement réalisé, le nombre avorté pour des raisons de sécurité, etc...
 - o Nous n'avons pas retrouvé l'obligation faite que les agents n'interviennent qu'en binôme et jamais seul dans le rapport.
 - o Vous évoquez des sensibilisations sur les conduites à tenir en cas d'agressions et Sensibilisation aux risques du narcotrafic. Si pour cette dernière, le message passé est de mettre en avant les risques encourus par les agents pouvant être tenté par l'acceptation d'un bakchich, nous pensons que les agents sont parfaitement au courant. Par contre, une formation spécifique avec le formateur de la police municipale sur les conduites à tenir, de manière à ne pas se mettre en danger ni de mettre en danger les autres intervenants aurait dû être proposée avant le début de la mise en place de ces nouvelles missions.

Si nous prenons le temps de regarder la fiche de poste des agents de propreté, également dans sa version 2 :

- Vous écrivez : Interventions à prévoir en dehors des heures normales de travail : horaires décalés ou heures supplémentaires. S'agit-il d'astreintes ?
- Lieu de travail : Centre Technique Municipal Rennes. N'est-ce pas plutôt tout le territoire de la Ville de Rennes ?
- Autres : Dotation vestimentaire fournie. Il s'agit bien autant des tenues banalisées que des tenues Ville de Rennes ?
- Parcours : Parcours 1. Ce n'est quand même pas sérieux.
- Vis-à-vis des pourcentages des principales missions, laquelle ou lesquelles ont vu leur pourcentage baissé afin de dégager l'équivalent des 20 % de la mission 4 ?

Nous voterons donc CONTRE ce rapport. Dans le même temps, nous demandons l'ouverture d'un échange sur les missions confiées aux agents du service immobilier lors des actions d'évacuation de squat, de sécurisation des biens de la collectivités, etc.. et ce de façon urgente. Nous ne tolérerons pas la poursuite de la mise en danger de la vie et de l'intégrité de nos collègues.